



Déclaration CGT – SUD – CFE-CGC au CRE d'Hazebrouck du 20/10/2015

Monsieur le Président,

L'intitulé du point N°9 : « Information-Consultation sur la future organisation managériale de la région NPdC/Picardie » ne correspond pas à notre demande.

Une information consultation ne peut pas se réduire à la présentation d'un organigramme managérial qui découle nécessairement d'une étude que vous menez depuis des mois, sans nous en tenir informés.

Le projet envisagé doit faire l'objet d'une information-consultation, comme vous l'avez proposé, mais ce projet doit être présenté dans une information complète, sincère et amendable.

Vos informations, remises en dernière minute hier, en format numérique, sont insipides et manquent totalement de consistance.

Nous vous demandons :

- Des éléments d'analyse et d'appréciation.
- L'analyse de la demande des clients.
- L'analyse de la structure du dispositif de formation.
- La Gestion envisagée des différences des modes de financements institutionnels et privés.
- L'analyse du maillage territorial.
- L'impact sur les emplois et les postes des salariés de la région.
- L'impact sur l'organisation et l'évolution sur la charge de travail des salariés.
- L'impact sur les mobilités envisagées.
- L'impact économique.
- L'impact sur la disparition de postes de hiérarchiques intermédiaires.

Le document que vous nous avez remis le mois dernier, daté de février 2015, évoque :

- La mise en sommeil de plus de 100 plateaux techniques ou des suppressions de certains d'entre eux. Certaines formations ont été nommées comme supprimées.
- Le regroupement de centres.
- La suppression de centres.
- La fragilisation de centres, suite à la mise en sommeil de plateaux, contribuant à la création d'hyper-centres, au détriment de centres de plus petite dimension.
- La répartition de l'activité partagée entre les adhérents du groupement en SCIC.
- Etc.

Ces questions, pour partie, vous ont déjà été posées le mois dernier.

Vous auriez dû nous apporter des éléments de réponse pour la séance d'aujourd'hui.

Les conditions, pour nous permettre de faire notre travail d'élus et de représentant syndicaux, n'étant pas réunies, nous vous demandons de traiter ce sujet au prochain CRE et nous ne prolongerons pas cette séance devenue vide de contenu.

Fait le 20/10/2015 à Hazebrouck